

Le jugement et sa logique dans la philosophie de Ricœur (Première partie)

Philippe Lacour

Université Fédérale de Brasilia, Brésil

Abstract:

In this article, I underline the profound link existing between Ricœur's practical philosophy and language. Indeed, the latter bestows unity upon the former, because it constitutes its main axis, for methodological reasons. First of all, I recall Ricœur's definition of discourse and explain its various transphrastic dimensions. I then show how this philosophy of language is carefully used to build a very coherent logic of judgment, which underlies all Ricœur's epistemological reflections about normative disciplines (ethics, law, politics). I particularly insist on the logic of legal judgment.

Keywords: Judgment, Language, Discourse, Argumentation, Interpretation, Reflection.

Résumé:

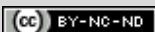
Dans cet article, je souligne le lien profond qui relie la philosophie pratique de Ricœur à la question du langage. J'insiste sur le fait que celle-ci donne son unité à celle-là, parce qu'elle en constitue l'axe privilégié, pour des raisons méthodologiques. Je rappelle la définition que Ricœur donne du discours et explique ses différentes dimensions transphrastiques. Je montre ensuite que cette philosophie du langage est soigneusement réinvestie dans une logique du jugement très cohérente, qui sous-tend ses développements épistémologiques touchant les disciplines normatives (éthique, droit, politique). J'insiste tout particulièrement sur la logique du jugement judiciaire.

Mots-clés: jugement, langage, discours, argumentation, interprétation, réflexion.

Études Ricœuriennes / Ricœur Studies, Vol 7, No 2 (2016), pp. 187-199

ISSN 2156-7808 (online) DOI 10.5195/errs.2016.364

<http://ricoeur.pitt.edu>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.



This journal is published by the [University Library System](#) of the [University of Pittsburgh](#) as part of its [D-Scribe Digital Publishing Program](#), and is cosponsored by the [University of Pittsburgh Press](#).

Le jugement et sa logique dans la philosophie de Ricœur (Première partie)

Philippe Lacour

Université Fédérale de Brasilia, Brésil

Introduction

Si la plupart des commentateurs consacrent quelques remarques à la philosophie du langage de Ricœur, ou à certains de ses aspects, aucun ne lui accorde l'importance centrale qui lui revient.¹ De son propre aveu, pourtant, celle-ci sert de cadre logique fondamental à sa réflexion sur le droit et la justice, ainsi que sur la morale et la politique – donc, d'une façon générale, à sa philosophie pratique tout entière, dont le domaine correspond à celui du "juste." Le détour par sa théorie du discours n'est donc pas subsidiaire, mais au contraire pleinement requis pour comprendre les développements de sa pensée normative. Sans technicité excessive, je montrerai d'abord comment Ricœur construit sa conception du discours en intégrant différents outils de la théorie du langage. Je soulignerai notamment la spécificité de la distanciation et du "transphrastique," qui ouvrent le langage sur la discursivité véritable, avec ses composantes rhétorique, poétique, herméneutique et réflexive. Je montrerai ensuite comment cette théorie du discours sert d'appui à la logique générale du jugement, que convoquent tous les aspects de sa philosophie pratique, tout particulièrement dans le domaine judiciaire.

1. Le cadre logique

De façon quelque peu tardive,² Ricœur a développé une "théorie du discours" particulièrement cohérente.³ Si le discours relève bien pour lui de la communication, il en constitue une forme hautement complexifiée et ouverte, au point que l'on ne saurait le rabattre sur la seule communication *immédiate* – la discussion – comme c'est le cas chez Habermas, par exemple. Ricœur est en effet d'emblée beaucoup plus sensible aux nuances et aux modalités diverses de la discursivité, et se montre en particulier soucieux de résoudre le problème logique que constitue la fiction.

Qu'est-ce qu'un discours? Ricœur en donne la définition suivante: *quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un selon des règles (phonétiques, lexicales, syntaxiques et stylistiques)*, et il cherche à l'explicitier par un certain nombre de polarités: événement et signification, identification singulière et prédication générale, acte propositionnel et acte illocutionnaire, sens et référence, référence à la réalité et référence aux interlocuteurs. Expliquons.⁴

D'abord tout discours se produit comme événement, au sens où quelque chose se passe quand un discours est prononcé; mais cette occurrence est éphémère, apparaissante et disparaissante: c'est un événement "évanouissant." En dépit de cette fugacité, la signification, quant à elle, demeure, par laquelle le discours est compris, persiste, dure; elle peut être identifiée

et réidentifiée comme la même. Ensuite, la signification est portée par la structure spécifique qu'est la proposition, qui combine, comme l'a souligné Strawson, une fonction d'identification singulière, par laquelle nous désignons une chose et une seule (cet homme, cette table) et une fonction de prédication générale, par laquelle nous donnons des caractères ou qualités à quelque chose (l'humanité comme classe, la clarté comme propriété). En outre, tout discours implique une différence entre sens et référence, pour reprendre la distinction de Frege (*Sinn/Bedeutung*) entre ce qui est dit par la phrase prise comme un tout et par les mots en tant que parties de la phrase, et ce au sujet de quoi quelque chose est dit. En soulignant que le langage porte sur quelque chose, on rompt avec certaines dérives a-référentialistes du courant structuraliste. On peut même considérer que, outre la référence à la réalité, le discours se réfère aussi à son propre locuteur (pronoms personnels, temps verbaux, démonstratifs: tout ce que Claude Hagège nomme le système de l'égophore, et qui organise les éléments du discours autour du sujet de l'énonciation),⁵ et également à son destinataire. Enfin, le discours en tant qu'acte peut être considéré du point de vue du contenu de l'acte propositionnel ou de celui de la force de l'acte complet de discours, pour reprendre la distinction célèbre d'Austin entre l'acte *de* dire (locutionnaire) et l'acte que l'on fait *en* disant (illocutionnaire).

En fait, le travail de Ricœur ne se limite pas à cette opération déjà très convaincante de remembrement de la notion de discours au moyen de différents morceaux de philosophie du langage. Il insiste en effet sur la *complexification* fondamentale qu'apportent à la discursivité les deux aspects logiques décisifs de la distanciation temporelle et de la composition transphrastique.

La première de ces dimensions étant bien connue, je me contenterai de quelques remarques succinctes touchant sa nature discursive.⁶ La dialectique de l'événement et de la signification ouvre au sens, qui survit à la disparition de son support éphémère, une carrière singulière, en l'éloignant de la situation initiale d'énonciation. Le texte est le support fondamental de cette distanciation dans la communication, qui éloigne radicalement le discours du dialogue (où Ricœur ne voit qu'une pré-herméneutique).⁷ Synonyme d'inscription et de distance, le texte est donc une catégorie du discours et non de l'écriture,⁸ c'est pourquoi elle est liée à d'autres notions qui débordent l'écriture comme telle, comme la notion d'œuvre et celle de lecture.⁹ Le texte désindexe le discours de sa situation singulière, en impliquant une triple médiation: la fixation de l'événement éphémère par la constitution d'un document, l'autonomisation du sens par rapport à sa situation singulière de production,¹⁰ et enfin la complexification de la référence à travers la lecture.

La dimension trans- ou hyper-phrastique du discours est en revanche très peu commentée et mérite un examen attentif. Ce qui définit le texte, c'est d'être une unité sémantique de rang supérieur à la phrase, donc un terrain¹¹ spécifique de signification:

Avec le texte, des règles de composition transphrastique apparaissent, qui ne se réduisent pas à l'opération prédicative, caractéristique de l'instance de discours selon E. Benveniste: la mise en intrigue sera l'illustration privilégiée de ces règles de composition.¹²

En fait, pour être plus précis, *ce domaine du transphrastique ne coïncide pas avec la dimension narrative, ni même poétique*. Dans un texte fondamental, Ricœur montre que ce domaine "hyperphrastique" du discours, où "le discours prend son sens proprement discursif,"¹³ est régi par une triple articulation argumentative (rhétorique), innovatrice (poétique) et interprétative

(herméneutique), mais qu'aucune de ces disciplines ne peut prétendre couvrir tout le terrain, en dépit de leurs visées totalisantes,¹⁴ et qu'elles sont donc complémentaires – la seule unification possible du discours est analogique, et donnée de façon provisoire et jamais définitive par la réflexivité.¹⁵

(a) La *rhétorique* est la plus ancienne des trois disciplines. Elle se définit par plusieurs traits. D'abord par certaines situations typiques du discours: l'assemblée (rhétorique délibérative), le tribunal (rhétorique judiciaire) et les rassemblements commémoratifs (rhétorique épидictique). Des auditoires spécifiques constituent ainsi les destinataires de l'art rhétorique, qui doivent choisir entre des discours rivaux: il s'agit de faire prévaloir un jugement sur un autre. Ensuite, elle se caractérise par le rôle qu'y joue l'argumentation, comme mode de raisonnement probable (dialectique), situé à mi-distance de la contrainte du nécessaire et de l'arbitraire du contingent (ou de la violence de la pure séduction). Enfin, elle reste orientée vers l'auditeur, et la visée de l'argumentation demeure la persuasion: l'art rhétorique est un art du discours agissant (conquérir un assentiment, inciter à agir dans le sens désiré). Cette orientation vers l'auditoire suppose que l'orateur parte des idées admises qu'il partage avec lui. En cela, l'argumentation n'a guère de fonction créatrice: elle se contente de transférer sur les conclusions l'adhésion accordée aux prémisses (le raffinement des techniques utilisées n'y change rien). D'où la tendance, peut-être excessive, à réduire la rhétorique aux figures de style (les tropes) et à l'élocution qui prolongent l'art de persuader en art de plaire, voire se dégradent en simple ornement.

La rhétorique n'a cessé d'osciller entre une menace de déchéance et la revendication totalisante en vertu de laquelle elle ambitionne de s'égaliser à la philosophie. D'abord, par tous les traits énumérés, le discours manifeste une vulnérabilité et une propension à la pathologie (glissement vers la sophistique, de l'art de persuader à celui de plaire puis de séduire – stade ultime de la violence discursive). Le discours politique est le plus enclin à ce type de perversion – en ce sens, précise Ricœur, l'idéologie est une forme de rhétorique, et en partage l'ambivalence (de la répétition de la première fondation aux rationalisations justificatrices puis à la falsification mensongère).¹⁶ Ensuite, la rhétorique peut chercher à occuper tout l'espace discursif, en passant outre les situations typiques susmentionnées: elle peut annexer tout l'ordre humain dans la mesure où le langage ordinaire n'est autre que le fonctionnement des langues naturelles dans les situations ordinaires d'interlocution, qui met toujours en jeu des intérêts particuliers, des passions, étudiées par la rhétorique;¹⁷ elle peut aussi revendiquer la philosophie tout entière (où les propositions premières sont souvent indémonstrables).¹⁸ À quoi Ricœur répond que la rhétorique ne peut pas vraiment s'affranchir complètement des situations typiques qui en localisent le foyer générateur (alors que l'auditoire de la philosophie est universel) ni de l'intention qui en délimite la finalité (qui peut difficilement rejoindre le désintéressement de la discussion philosophique authentique). C'est pourquoi il faut faire place, au sein du discours, à d'autres foyers de constitution, à d'autres arts de composition et à d'autres visées.

(b) La *poétique* peut sembler difficile à distinguer de la rhétorique, du moins si on ne les oppose pas comme la prose au vers. De fait, la poétique désigne la production, la fabrication du discours; mais la rhétorique aussi. De plus, l'assemblage des actions dans l'intrigue doit, selon Aristote, satisfaire au vraisemblable; poétique et rhétorique se croisent donc dans la région du probable. Pour Ricœur, elles se croisent sans coïncider, car leur lieu d'origine et leur but sont différents. Le lieu initial de la poétique, c'est la fable, l'intrigue (*mythos*), que le poète invente,

même quand il invente la matière de ses épisodes à des récits traditionnels. Au premier abord, cette aire du poétique semble étroite, puisqu'elle couvre seulement l'épopée, la tragédie et la comédie; et c'est à ce stade (avant son expansion potentielle aux autres genres narratifs)¹⁹ qu'on saisit le mieux sa différence d'avec la rhétorique, qui n'est pas invention de fable/intrigue, mais élaboration d'arguments. Certes, il y a de la poétique dans la rhétorique, puisque trouver un argument équivaut à une véritable invention; et il y a de la rhétorique dans la poétique, dans la mesure où on peut faire correspondre un thème à toute intrigue. Mais l'accent ne tombe pas au même endroit: le poète n'argumente pas à proprement parler, même si ses personnages argumentent (l'argument sert seulement à révéler le caractère en tant qu'il contribue à la progression de l'intrigue); et le rhétoricien ne crée pas d'intrigue, même si un élément narratif est incorporé à la présentation du cas. L'argumentation reste donc fondamentalement dépendante de la logique du probable (la dialectique, au sens aristotélicien) et de la topique (les schèmes d'idées admises, appropriées à des situations typiques). Et l'invention de la fable, de son côté, reste fondamentalement une reconstruction imaginative du champ de l'action humaine (*mimèsis*: imagination créatrice). Le noyau principal de la poétique, c'est donc le rapport entre *poièsis*, *mythos* et *mimèsis* (production, fable, imitation créatrice). La poésie est un acte créateur, une imitation qui engendre une intrigue; à quoi s'oppose l'argumentation comme noyau générateur de la rhétorique. Si l'ambition de la rhétorique trouve une limite dans son souci de l'auditeur et son respect des idées reçues, la poétique désigne la brèche de nouveauté que l'imagination créatrice ouvre dans ce champ.

Les autres différences découlent de la précédente. La poétique s'oppose en effet à la rhétorique quant au moyen (elle n'utilise pas l'argumentation) et à la visée (elle ne cherche pas la persuasion). L'auditeur du poème épique ou tragique, c'est celui que rassemble la récitation ou la représentation théâtrale, *i.e.* le peuple, non plus dans le rôle d'arbitre des discours rivaux, mais le peuple offert à l'opération cathartique par le poème. La catharsis (similaire à la purgation médicale et à la purification religieuse), sorte de clarification opérée par la participation intelligente au *mythos* du poème, s'oppose à la persuasion.²⁰ À l'opposé de toute séduction et de toute flatterie, elle consiste dans la reconstruction imaginative des deux passions de base par lesquelles on participe à toute action: frayeur et pitié (métaphorisées dans le *mythos*).

La poétique, ainsi comprise, a aussi son foyer de diffusion: à partir du noyau *poièsis-mythos-mimèsis*, elle peut rayonner et couvrir le même champ que la rhétorique. Dans le domaine politique, si l'idéologie porte la marque de la rhétorique, l'utopie porte celle de la poétique, en tant qu'elle est l'invention d'une fable sociale capable de "changer la vie." La philosophie naît elle aussi de ce rayonnement de la poétique (l'invention de métaphores suggestives). La visée centrale de la poétique, c'est la *conversion de l'imaginaire*. Elle fait bouger l'univers sédimenté des idées admises, prémisses de l'argumentation rhétorique. Et cette même percée de l'imaginaire ébranle en même temps l'ordre de la persuasion, dès lors qu'il s'agit moins de trancher une controverse que d'engendrer une conviction nouvelle. Mais la limite de la poétique, c'est l'impuissance de la représentation à s'égaliser au pouvoir spéculatif du concept.

(c) *L'herméneutique* peut se définir comme un art d'interpréter des textes.²¹ Cet art particulier est requis dès lors que la distance géographique, historique, culturelle qui sépare le texte du lecteur suscite une situation de mécompréhension, qui ne peut être dépassée que dans une lecture plurielle, autrement dit une interprétation multivoque.²² C'est sous cette condition

fondamentale que l'interprétation, thème central de l'herméneutique, se révèle une théorie du sens multiple. Si Ricœur insiste sur la dimension de texte écrit, c'est, on l'a vu, parce que les problèmes de compréhension qui peuvent exister dans la conversation orale (dialogue) peuvent être réduits, du fait de la présence l'un à l'autre des interlocuteurs qui progressent dans la compréhension par le jeu de la question et de la réponse.

Mais de quel texte traite l'herméneutique? L'herméneutique n'est pas du tout, *logiquement*, réservée à l'exégèse religieuse.²³ Interpréter désigne, au sens large, l'opération consistant à "traduire une signification d'un contexte culturel à l'autre selon une règle présumée d'équivalence."²⁴ Et c'est cette même opération que l'on trouve à l'œuvre, dès la Renaissance, et surtout à partir du xviii^e siècle, dans la *philologie des textes classiques*, qui a constitué un second champ d'interprétations autonomes par rapport au précédent. Dans les deux cas, la restitution du sens s'est révélée être une promotion de sens, un transfert ou une traduction, en dépit ou même en faveur de la distance temporelle et culturelle. La problématique commune à l'exégèse et à la philologie procède de ce rapport particulier de texte à contexte, qui fait que le sens d'un texte est réputé capable de se décontextualiser, c'est-à-dire de s'affranchir de son contexte initial, pour se recontextualiser dans une situation culturelle nouvelle, tout en préservant une identité sémantique présumée. Comme le dit Ricœur:

La tâche herméneutique consiste dès lors à s'approcher de cette identité sémantique présumée avec les seules ressources de la décontextualisation et de la recontextualisation de ce sens. La traduction, au sens large du terme, est le modèle de cette opération précaire.²⁵

La troisième expression de l'herméneutique concerne le domaine *juridique*. De fait, un texte de droit – Benoît Frydman l'a rappelé²⁶ – ne va jamais sans une procédure d'interprétation, la jurisprudence, qui innove dans les lacunes du droit écrit et surtout dans les situations nouvelles non prévues par le législateur. Le droit avance donc par accumulation de précédents – Perelman, parmi d'autres, y a bien insisté. La jurisprudence offre ainsi "le modèle d'une innovation qui fait en même temps tradition."²⁷ Ricœur souligne que la reconnaissance de ce troisième foyer herméneutique est l'occasion d'un enrichissement du concept d'interprétation tel qu'il s'est constitué dans les deux foyers précédents, dans la mesure où la jurisprudence montre que la distance temporelle n'est pas seulement un abîme à franchir, mais un *medium* à traverser. De sorte que toute interprétation est une réinterprétation, constitutive d'une tradition vivante: "pas de transfert, de traduction, sans une tradition, c'est-à-dire sans une communauté d'interprétation."²⁸

Les rapports que l'herméneutique entretient avec la rhétorique et la poétique sont faits de phénomènes d'empiètements et de recouvrement allant jusqu'à la prétention englobante. Comme la rhétorique, l'herméneutique comporte des phases argumentatives, dans la mesure où il lui faut toujours expliquer plus en vue de comprendre mieux, et dans la mesure aussi où il lui revient de trancher entre interprétations rivales, voire des traditions rivales. Mais les phases argumentatives restent incluses dans un projet plus vaste, qui n'est pas de recréer une situation d'univocité en tranchant aussitôt en faveur d'une interprétation privilégiée. Son but est plutôt de maintenir ouvert un espace de variations.²⁹ Confronté à cette liberté herméneutique, la tâche d'un art d'interprétation, comparée à celle de l'argumentation, est moins de faire prévaloir une opinion

sur une autre que de permettre à un texte de *signifier autant qu'il peut*, non de signifier une chose plutôt qu'une autre, mais de "signifier plus," et, ainsi, de faire "penser plus." À cet égard, l'herméneutique paraît moins proche de la rhétorique que de la poétique, dont le projet est moins de persuader que d'ouvrir l'imagination. Elle aussi en appelle à l'imagination productrice dans sa demande d'un *surplus de sens*. Et cette exigence est inséparable du travail de traduction, de transfert lié à la recontextualisation d'un sens transmis d'un espace culturel dans un autre.

Même si l'innovation sémantique leur est commune, l'herméneutique ne coïncide pas avec la poétique, parce que le *point d'application* de cette innovation diffère dans les deux cas. Dans le cas de la poétique, le travail d'innovation se tient à l'intérieur de l'unité de discours que constitue l'intrigue (le *mythos*, comme résultat de l'opération de *mimèsis*). Et d'ailleurs, bien que la *poïesis* ait été définie comme *mimèsis* de l'action, Aristote ne fait plus aucun usage de la notion de *mimèsis*, comme si elle suffisait à disjoindre l'espace imaginaire de la fable de l'espace réel de l'action humaine. Autrement dit, la poétique ne traite pas d'une action réelle, mais d'un simulacre d'action. C'est là un usage *disjonctif* plutôt que *référentiel* de la *mimèsis* qui a prévalu dans la tradition poétique, et a été réaffirmée par un certain structuralisme.³⁰ Contre quoi Ricœur souligne que la fonction de l'interprétation n'est pas seulement de faire qu'un texte signifie autre chose, ni même qu'il signifie tout ce qu'il peut, et qu'il signifie toujours plus, mais de déployer le "monde du texte."³¹ Il ne s'agit pas de retrouver une intention originelle (comme pour l'herméneutique romantique), ni de se livrer à une interprétation psychologisante ou structuraliste. Il s'agit plutôt d'explorer le monde que le texte projette au-devant de lui-même. Cette idée suppose une complexification de la notion de référence, qui permette de donner un sens à l'idée de référence des textes de fiction.³² Le moment herméneutique proprement dit, c'est le travail de pensée par lequel le monde du texte affronte la réalité pour la reconfigurer. Cet affrontement peut aller de la dénégation (voire de la destruction) jusqu'à la métamorphose et la transfiguration du réel. Le choc entre le monde du texte et le monde tout court, dans l'espace de la *lecture*, est l'ultime enjeu de l'imagination productrice. Il engendre la *référence productrice* propre à la fiction.

C'est avec ce but que l'herméneutique peut à son tour élever son régime discursif à une prétention totalisante. De fait, partout où l'interprétation est à l'œuvre, une innovation sémantique est en jeu ; et partout où nous commençons à "penser plus," un monde nouveau est tout à la fois découvert et inventé. Mais il suffit, pour limiter cette prétention de l'herméneutique à recouvrir l'ensemble du plan discursif, à la ramener au centre à partir duquel sa prétention s'élève: les textes fondateurs d'une tradition vivante. Car le rapport d'une culture à ses origines textuelles prête le flanc à la critique des idéologies, telle qu'elle a pu être développée par l'École de Francfort. Le langage n'est pas en effet une origine sans origine: il articule de façon complexe langage, travail et pouvoir.³³

Cette limitation rappelle une fois encore le principe *libéral* qui régit le domaine discursif: "cette critique de l'herméneutique à son point même de naissance devient du même coup la condition que soit reconnu le bon droit des deux autres disciplines, lesquelles, on l'a vu, irradiant à partir de foyers différents."³⁴ Telle est d'ailleurs le sens de la conclusion générale de Ricœur:

[...] il faut laisser être chacune de ces trois disciplines à partir de lieux de naissance irréductibles l'un à l'autre. Et il n'existe pas de super-discipline qui totaliserait le champ entier [...] À défaut de cette impossible totalisation, on ne peut que repérer les points

d'intersection remarquables des trois disciplines. Mais chacune parle pour elle-même. [...] *Argumenter, configurer, redécrire*, telles sont les trois opérations majeures que leur visée totalisante respective rend exclusives l'une de l'autre, mais que la finitude de leur site originel condamne à la complémentarité.³⁵

En fait, la seule unification du champ discursif qui puisse être envisagée est largement provisoire, fragile et lacunaire. La *réflexivité*, cette capacité, inscrite au cœur du langage, de toujours pouvoir "dire la même chose autrement,"³⁶ dans la traduction ou la reformulation, peut permettre de passer d'un registre discursif à un autre, donc de multiplier les points de vue sur le langage. Mais elle joue beaucoup plus le rôle d'un "échangeur" entre les différents registres discursifs – au sens d'un échangeur autoroutier, qui permet de passer de l'un à l'autre via une élévation temporaire – qu'un principe d'unification à proprement parler. En ce sens, il ne saurait y avoir de récapitulation définitive des modes du discours dans un Grand Discours, une *Logique* au sens hégélien du terme.³⁷

Soulignons au passage que cette mise en évidence des différentes dimensions du discours permet de donner une réponse beaucoup plus satisfaisante au problème logique de la *fiction* que celle que propose Foucault. Dans le "je parle," ce dernier reconnaissait, avec d'autres, une proposition "invinciblement vraie," à l'inverse du "je mens," menaçant la vérité:

Au moment où je prononce tout uniment "je parle," je ne suis menacé d'aucun de ces périls [ceux qui sont liés à la proposition "je mens"]; et les deux propositions qui se cachent dans ce seul énoncé ("je parle" et "je dis que je parle") ne se compromettent nullement. Me voilà protégé dans la forteresse indélogeable où l'affirmation s'affirme, s'ajustant exactement à elle-même, ne débordant sur aucune marge, conjurant tout danger d'erreur puisque je ne dis rien d'autre que le fait que je parle. La proposition-objet et celle qui l'énonce communiquent sans obstacle ni réticence, non seulement du côté de la parole dont il est question, mais du côté du sujet qui articule cette parole. Il est donc vrai, invinciblement vrai que je parle quand je dis que je parle.³⁸

Mais dans cette vérité *nue*, immunisée contre toute fausseté, réplique victorieuse au défi d'Epiménide, il devinait une bien étrange bifurcation du langage. Comme si celui-ci, au moment même où il était enfin assuré de saisir de façon absolue une vérité qui ne cessait de lui échapper jusqu'alors, révélait par là même sa nature véritable, prenait conscience de sa capacité à sortir du discours de la représentation, et à passer au "dehors" de lui-même, dans l'univers de la fiction sans référence. L'important n'est pas que Foucault, dans ce "je parle" où se révèle la fragilité d'une présence évanouissante du langage, à la fois origine et mort, croit pouvoir lire la disparition du sujet.³⁹ Mais c'est plutôt que le langage donne ainsi à voir, sinon son "être" même, du moins l'une de ses dimensions: sa faculté *poétique* à créer du sens dans le suspens de la référence directe.⁴⁰

Cette dimension poétique a été longuement explorée par Ricœur:⁴¹ souligner que la fiction n'abolit pas la référence, mais la médiatise et la complexifie⁴² est une manière convaincante de reconnaître l'acquis pragmatique, de l'intégrer et de le dépasser par complexification. Au contraire, d'autres auteurs qui ont plutôt tendance à nier purement et simplement cet apport, ou à vouloir le dépasser trop radicalement, sans chercher à en tenir compte: cela est vrai de Foucault,

on l'a signalé, mais aussi de Deleuze qui, dans son insistance sur "l'énoncé" foucauldien⁴³ ou dans le "discours indirect libre"⁴⁴ s'intéresse au cas d'une énonciation qui ne renvoie pas à un sujet mais seulement à un "agencement" à plusieurs voix (c'est une énonciation prise dans un énoncé qui dépend lui-même d'une autre énonciation). On peut rapprocher l'effort de Ricœur des travaux de J.-F. Lyotard et de Jacques Poulain, qui cherchent à délivrer la pragmatique de l'interprétation consensuelle qu'en font Apel et Habermas, afin de redonner sa plasticité au discours – Poulain n'est en ce sens pas très éloigné de la *Philosophie de la communication* de J.-M. Ferry.⁴⁵

(La seconde partie de cet article sera publiée dans la rubrique « Varia » du Vol. 8, n°1, 2017 des *Études ricœuriennes / Ricœur studies*)

- ¹ Cf. Olivier Mongin, *Paul Ricœur* (Paris: Seuil, 1994), Johann Michel, *Paul Ricœur. Une philosophie de l'agir humain* (Paris: Cerf, 2006). C'est aussi le cas dans les numéros spéciaux que des revues (ou des publications collectives) lui ont consacrées: *Esprit*, "La pensée Ricœur," mars-avril 2006, *L'Herne* (Paul Ricœur, 2004), *Rue Descartes* (hors-série 53: "L'homme capable. Autour de Paul Ricœur"). On pourrait faire la même remarque pour les études plus ciblées: Samuel Lelièvre, "Langage, imagination, et référence. Ricœur lecteur de Wittgenstein et Goodman," *Ricœur Studies*, 5, 1 (2014), 49-66; Jean-Marc Tétaz, "La métaphore entre sémantique et ontologie. La réception de la philosophie analytique du langage dans l'herméneutique de Paul Ricœur," *Ricœur Studies*, 5, 1 (2014), 67-81.
- ² Jusqu'en 1960, les considérations sur le langage jouent un rôle très mineur, notamment dans sa *Philosophie de la volonté* (Paris: Aubier, 1950-60). Elles ne prennent une importance spécifique qu'avec la traversée de l'œuvre de Freud, dans *De l'interprétation* (Paris: Seuil, 1965), et du structuralisme, dans *Essais d'herméneutique 1* (Paris: Seuil, 1969). On peut considérer qu'elles coïncident avec l'abandon progressif de la phénoménologie comme *méthode*, même si Ricœur a toujours considéré être resté fidèle à une certaine vocation descriptive et concrète de ce mouvement.
- ³ Cette théorie est développée dans différents textes s'étalant entre le livre sur Freud et les études sur la traduction, principalement entre 1967 et 1975. On peut en trouver un aperçu au début de son article: "La métaphore et le problème central de l'herméneutique," (1972), *Écrits et conférences 2* (Paris: Seuil, 2010).
- ⁴ Je me contente ici d'un rappel sommaire d'une théorie dont j'étudie plus minutieusement la constitution et les enjeux dans: "Diskursivität. Zur logischen Erklärung der Hermeneutik Ricœurs," *Energeia – Online Zeitschrift für Sprachwissenschaft und Sprachphilosophie*, 2009 (consulté le: 08/04/2016): <http://www.romling.uni-tuebingen.de/energeia/zeitschrift/2009/diskursivitaet.html>.
- ⁵ Claude Hagège, *L'homme de paroles* (Paris: Gallimard, 1985).
- ⁶ Cf. Ricœur, "Qu'est-ce qu'un texte?, "Le modèle du texte: l'action sensée considérée comme un texte," "La fonction herméneutique de la distanciation," "De l'interprétation," in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique 2* (Paris: Seuil, 1986).
- ⁷ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *Lectures 2* (Paris: Seuil, 1999).
- ⁸ Cf. Ricœur, "La fonction herméneutique de la distanciation," in *Du texte à l'action, op. cit.*, 114. *Ibid.*, 124: "la fixation est seulement l'apparence externe d'un problème singulièrement plus important qui touche à toutes les propriétés du discours."
- ⁹ Ricœur, "La fonction herméneutique de la distanciation," *Du texte à l'action*, 114-5.
- ¹⁰ Ricœur, "De l'interprétation," *Du texte à l'action, op. cit.*, 35: le texte rend le discours autonome "par rapport à l'intention du locuteur, à la réception par l'auditoire primitif, aux circonstances économiques, sociales, culturelles de sa production." En découle une polysémie qui requiert l'interprétation comme sa réplique, visant à rétablir l'univocité du discours.

- ¹¹ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *Lectures 1, op. cit.*, 481. Ricœur y parle du "terrain" du "discours articulé dans des configurations de sens plus étendues que la phrase," qui constitue un "niveau supérieur à celui de la théorie du discours considéré dans les limites de la phrase."
- ¹² Ricœur, *Réflexion faite* (Paris: Esprit, 1995), 49.
- ¹³ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *Lectures 2. La contrée des philosophes* (Paris: Seuil, 1999), 482. Ce texte (publié pour la première fois en 1986) est issu d'une conférence prononcée en 1970. Il est donc contemporain de l'élaboration de la "théorie du discours," dont il constitue un complément important.
- ¹⁴ L'article, écrit en hommage à Perelman, critique notamment l'idée d'un "empire rhétorique" sans reste, incluant jusqu'à la philosophie. Cf. Perelman, *L'empire rhétorique* (Paris: Vrin, 1977).
- ¹⁵ Cf. l'avertissement de *Réflexion faite, op. cit.*, 8: "[...] l'expression 'réflexion faite' [...] ne doit pas être confondue avec la sentence 'tout compte fait.' La réflexion, même redoublée, ne se referme pas sur un bilan."
- ¹⁶ L'idéologie est ambivalente et non entièrement condamnable pour Ricœur, pour sa simple raison qu'elle constitue le discours même de la "constitution imaginaire de la société" (Castoriadis), qui peut avoir une fonction structurante, mais aussi sombrer dans la perversion (c'est alors le sens de dissimulation et d'illusion, décrié par Marx). En ce sens, affirme Ricœur avec force, il n'y a pas de lieu (logique, discursif) radicalement extérieur à l'idéologie. Cf. *L'idéologie et l'utopie* (Paris: Seuil, 1997), et "Idéologie et utopie: deux expressions de l'imaginaire social" (*Du texte à l'action, op. cit.*). Ces deux textes se placent dans le prolongement de la théorie du discours, dont ils sont à peu près contemporains (1975 environ).
- ¹⁷ Cf. Aristote, *Rhétorique*, livre II.
- ¹⁸ C'est ce qu'a cherché à soutenir Chaim Perelman dans tout son œuvre, du *Traité de l'argumentation* (Bruxelles: Presses de l'Université Libre de Bruxelles, 1988) à *L'Empire rhétorique, op. cit.* Pour Perelman, les trois champs de la rhétorique, de l'argumentation et de la philosophie première coïncident.
- ¹⁹ Cette extrapolation du concept de *mimèsis* à l'ensemble du champ narratif, au-delà de sa restriction initiale au genre abordés par Aristote, pose un problème d'"adaptation" de la thèse aristotélicienne que Ricœur tente de résoudre dans *Temps et récit 1* (Paris: Seuil, 1983). Pour une version abrégée de son argumentation, cf. "Une reprise de la *Poétique* d'Aristote," *Lectures 2, op. cit.*, 466 sq.
- ²⁰ Il conviendrait de réévaluer cette lecture à l'aune des discussions contemporaines sur la *Poétique*. Cf. par exemple: Rashed Marwan, "Katharsis versus *mimèsis*: simulation des émotions et définition aristotélicienne de la tragédie," *Littérature* 2/2016 (182), 60-77, URL: www.cairn.info/revue-litterature-2016-2-page-60.htm. Cette idée iconoclaste et convaincante que le terme de "catharsis" n'est qu'une interpolation n'altère pas radicalement la valeur de l'interprétation de Ricœur.

- ²¹ La définition de Ricœur a beaucoup évolué; dans sa forme la plus aboutie, l'herméneutique désigne avant tout une dimension de la signification située à un certain niveau de complexité du langage; elle constitue une réponse (réflexive) à la polysémie déployée par le niveau transphrastique du discours, sous la forme d'un texte. Cf. P. Lacour, "Diskursivität. Zur logischen Erklärung der Hermeneutik Ricœurs," *art. cit.*
- ²² Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 489.
- ²³ Ricœur rappelle les étapes les plus importantes de cette herméneutique biblique ("Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 490-1). D'abord, au sens strict, il n'est pas exact que l'herméneutique corresponde à l'exégèse, dans la mesure où celle-ci consiste dans l'interprétation d'un texte déterminé, et l'herméneutique dans un discours de second degré portant sur les règles de l'interprétation. Ricœur admet cependant que cette identification n'est pas sans raison, ni sans effet; et notre concept de *figure* (analysé par E. Auerbach dans son article *Figura*) reste largement tributaire de la première herméneutique chrétienne, appliquée à la réinterprétation des événements, des personnages, des institutions de la Bible hébraïque, dans les termes de la proclamation de la nouvelle Alliance. Ensuite, avec les pères de l'Église et toute l'herméneutique médiévale (dont l'histoire a été faite par le Père Henri de Lubac dans *Exégèse médiévale*), s'est constitué un édifice complexe des quatre sens de l'Écriture (les quatre niveaux de lecture: littérale ou historique, tropologique ou morale, allégorique ou symbolique, anagogique ou mystique). Enfin, pour les modernes, une nouvelle herméneutique biblique est issue de l'incorporation des sciences philologiques classiques à l'exégèse ancienne (les premières interprétations "hétérodoxes" de la Bible sont dues à des philosophes: Spinoza, P. Bayle, Richard Simon, Hobbes). C'est à ce stade que l'exégèse s'est élevée à son niveau herméneutique authentique: la tâche de transférer dans une situation culturelle moderne l'essentiel du sens que les textes ont pu assumer en rapport avec une situation culturelle qui a cessé d'être la nôtre.
- ²⁴ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 491.
- ²⁵ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 491. D'où l'importance *logique* du thème de la traduction, sur lequel Ricœur est revenu par la suite (en préférant la définir comme une "équivalence sans identité" – cf. *Sur la traduction* (Paris: Bayard, 2004), et ci-après (fin du point 1).
- ²⁶ Benoît Frydman, *Le sens des lois. Histoire de l'interprétation et de la raison juridique* (Bruxelles: Bruylant / Paris: LGDJ, 2005).
- ²⁷ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 492.
- ²⁸ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 492.
- ²⁹ Ricœur cite l'exemple de l'exégèse chrétienne et des quatre sens de l'Écriture, largement issue de la décision de la jeune Église chrétienne de laisser subsister côte à côte quatre évangiles dont la différence d'intention et d'organisation est évidente. Par ailleurs, il n'y a pas de contradiction entre cette définition de l'herméneutique et celle qui insiste sur la réduction de l'équivocité car, si une

interprétation dit bien un seul sens, il existe un conflit structurel des interprétations. Cf. P. Lacour, "Diskursivität. Zur logischen Erklärung der Hermeneutik Ricœurs," *art. cit.*

- ³⁰ Sur les débats de Ricœur avec le structuralisme, complexes et multiformes, cf. *Le conflit des interprétations, op. cit., Du texte à l'action, op. cit.*. Certains textes célèbres, mais techniques, comme les débats avec Lévi-Strauss et Greimas, sont également repris dans *Lectures 2, op. cit.*. Le débat traverse enfin toute l'argumentation de *Temps et Récit* (Paris: Seuil, 1983-5). On sait que Ricœur résume ses trois griefs d'une manière qui correspond exactement à sa théorie du discours: "Le seul enjeu de ma polémique avec le structuralisme n'était donc pas le destin du sujet. La dimension intersubjective de l'interlocution et l'ambition référentielle du langage ne méritaient pas moins l'attention. Le discours était plutôt le lieu d'intersection de trois problématiques: celle de la médiation par l'empire objectif des signes [...], mais aussi celle de la reconnaissance d'autrui impliquée dans l'acte d'interlocution, enfin la problématique du rapport au monde et à l'être impliqué dans la visée référentielle du discours" (*La critique et la conviction* (Paris: Calmann-Lévy), 41). On peut toutefois regretter certaines erreurs dans l'interprétation ricœurienne du structuralisme: il a tendance à confondre structure mathématique et structure linguistique (une confusion fréquente, bien identifiée par Granger); et il souscrit à l'idée d'une extension des structures phonético-phonématiques aux unités sémantiques supérieures à la phrase (un paralogsme que Granger critique chez Lévi-Strauss), donc à l'idée greimassienne de traiter le texte comme un signe (François Rastier critique cette idée d'une "sémantique des textes" dans *Arts et sciences du texte* (Paris: PUF), 54) – le moment herméneutique étant réservé, selon Ricœur, à la seule lecture.
- ³¹ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 493. Cf également "Le modèle du texte. L'action sensée considérée comme un texte," *Du texte à l'action, op. cit.*, 211.
- ³² Sur cette référence dédoublée, rendue possible par le suspens de la référence première, cf. *Temps et récit 3* (Paris: Seuil, 1985).
- ³³ Sur cette critique, adressée par Habermas à Gadamer, cf. "Herméneutique et critique des idéologies," *Du texte à l'action, op. cit.* En prenant appui sur sa théorie du discours, Ricœur arbitre le débat en renvoyant les protagonistes dos à dos: nous n'avons pas à choisir entre herméneutique et critique des idéologies, qui appartiennent toutes deux de plein droit au champ discursif, qu'aucun régime unique ne peut prétendre unifier.
- ³⁴ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 495.
- ³⁵ Ricœur, "Rhétorique, poétique, herméneutique," *art. cit.*, 495.
- ³⁶ Cf. *Sur la traduction, op. cit.*. Pour Ricœur, la traduction externe (de langue à langue) n'est que l'indice du phénomène plus important et caché qu'est la traduction interne à chaque langue: sa capacité de reformulation réflexive.
- ³⁷ Pour une étude de la réflexivité, cf. P. Lacour, "Diskursivität. Zur logischen Erklärung der Hermeneutik Ricœurs," *art. cit.*

- ³⁸ Cf. Foucault, "La pensée du dehors" (Paris: Mardaga, 1986), 10.
- ³⁹ Le "je parle" fonctionnerait ainsi à rebours du "je pense," non pas comme référence et intériorité, mais comme détachement de la référence et conquête de l'extériorité (Foucault, "La pensée du dehors," 13). Cette opinion nous semble difficilement acceptable. En particulier, Stéphane Chauvier, dans *Dire je* ((Paris: Vrin, 2001), 249), montre qu'il n'y a nulle "incompatibilité" entre l'apparition du langage en son être et la conscience de soi en son identité, puisque subjectivité et conscience de soi ne coïncident pas.
- ⁴⁰ Ricœur le souligne lui aussi ("Le paradigme de la traduction," *Sur la traduction, op. cit.*, 50): le langage peut non seulement dire la même chose autrement, mais aussi "dire *autre* chose que ce qui est."
- ⁴¹ Dans *Temps et récit, op. cit.* et dans *La métaphore vive* (Paris: Seuil, 1975). Ricœur a toutefois nié, par la suite, que la métaphore constitue une dimension véritablement constitutive de la discursivité, parce qu'elle reste au niveau de la phrase (en tant qu'elle constitue une prédication impertinente), donc en deçà du niveau proprement discursif (transphrastique).
- ⁴² Cf. Ricœur, *Temps et récit 3, op. cit.*, seconde partie.
- ⁴³ Gilles Deleuze, *Foucault* (Paris: Minuit, 1986). Foucault développe cette théorie de l'énoncé dans *l'Archéologie du savoir* (Paris: Gallimard, 1969). Deleuze y lit l'audace d'une "nouvelle pragmatique."
- ⁴⁴ Cf., par exemple, Gilles Deleuze, "Lettre à Uno sur le langage," in *Deux régimes de fous* (Paris: Minuit, 2003).
- ⁴⁵ J. Poulain, *Les possédés du vrai, ou l'enchaînement pragmatique de la vérité* (Paris: Cerf, 1998). J.-M. Ferry, *Philosophie de la communication* (Paris: Cerf, 1994). Ferry parle aussi de "pragmatique fondamentale" dans *Les puissances de l'expérience. II- Les ordres de la reconnaissance* (Paris: Cerf, 1991), 143.